



Transition aux normes IFRS

Informations financières consolidées préliminaires 2004

Compte de résultat consolidé IFRS préliminaire	4
Bilan consolidé IFRS préliminaire	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés IFRS préliminaire	6
Note 1 - Contexte de la publication.....	6
Note 2 - Impacts de la première adoption des IFRS.....	8
Note 3 - Principes comptables.....	18
Note 4 - Information complémentaire pro forma.....	28

TRANSITION AUX IFRS

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS PRELIMINAIRE

(Montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)

	Exercice clos le 31 décembre 2004
Chiffre d'affaires net	967 160
Achats externes	(317 582)
Autres produits et charges opérationnels	26 896
Frais de personnel : - Salaires et charges	(268 992)
Marge Brute Opérationnelle	407 482
- Participation des salariés	(29 926)
- Rémunération en actions (*)	(25 274)
Dotation aux amortissements	(10 066)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0
Perte de valeur des immobilisations	0
Résultat cession d'actifs	(363)
Coût des restructurations	0
Résultat des entités mises en équivalence	774
Résultat d'exploitation	342 627
Produits financiers	20 784
Charges financières	(444)
Gain (perte) de change	(51)
Résultat financier	20 289
Impôt sur les sociétés	(149 314)
Résultat net	213 602
Intérêts minoritaires	0
Résultat net consolidé part du Groupe	213 602

Résultat par action (en euros)

Résultat net part du Groupe	
- de base	0,77
- publié comparable	0,77

(*) dont 1 150 d'abondement comptabilisé en Résultat Non Opérationnel en normes françaises et classé en rémunération en actions en IFRS

TRANSITION AUX IFRS - BILAN CONSOLIDE IFRS PRELIMINAIRE

(Montants en milliers d'euros)

	Au 1er janvier 2004	Au 31 décembre 2004
ACTIF		
Ecarts d'acquisition nets	1 198	77 475
Autres immobilisations incorporelles nettes	3 607	8 419
Immobilisations corporelles nettes	15 321	16 816
Titres mis en équivalence	2 504	15 493
Autres actifs financiers non courant	1 740	3 784
Impôts différés actifs nets	24 542	26 144
Total de l'actif non courant	48 912	148 131
Stocks nets	6 836	12 373
Créances clients nettes	371 791	430 793
Autres créances	20 695	26 784
Impôt courant	26 979	133
Charges constatées d'avance et autres actifs courant	54 346	57 410
Autres actifs financiers courant	12 457	861
Disponibilités	581 935	644 077
Total de l'actif courant	1 075 039	1 172 431
TOTAL DE L'ACTIF	1 123 951	1 320 562
PASSIF		
Capital social	54 810	55 758
Prime d'émission	42 249	68 335
Réserves	235 159	49 848
Résultat net		213 602
Ecarts de conversion	0	0
Capitaux propres	332 218	387 543
Emprunts obligataires ou échangeables	0	0
Dettes financières et dérivés long terme	0	32
Avantages au personnel - non courant	17 176	22 062
Provisions - non courants	7 690	8 329
Total des passifs non courants	24 866	30 423
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	3 812	3 822
Découverts bancaires et autres emprunts à court terme	11 559	10 730
Intérêts courus non échus	15	18
Provisions - courants	4 145	236
Dettes fournisseurs	107 251	107 026
Avantages au personnel - courant	78 673	82 021
Divers à payer	78 458	87 157
Autres passifs courants	1 654	4 104
Dettes d'impôt sur les sociétés	15 966	72 112
Produits constatés d'avance	465 334	535 370
Total des passifs courants	766 867	902 596
TOTAL DU PASSIF	1 123 951	1 320 562

TRANSITION AUX IFRS

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE IFRS PRELIMINAIRE

(Montant en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves	Total Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2004	54 810	42 249	235 159	332 218
Augmentation de capital	948	68 335		69 283
Résultat de l'exercice 2004			213 602	213 602
Rémunération en actions			8 399	8 399
Distribution de dividendes		(42 249)	(193 710)	(235 959)
Solde au 31 décembre 2004	55 758	68 335	263 450	387 543

NOTE 1 - CONTEXTE DE LA PUBLICATION

1.1 Établissement des informations financières 2004 sur la transition aux normes IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au titre de l'exercice 2005 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec en comparatif l'exercice 2004 établi selon le même référentiel.

En vue de la publication de ces états comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le Groupe a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS/IFRS présentant à titre préliminaire l'impact chiffré attendu au passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1er janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005,
- la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004 sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que le Groupe estime devoir appliquer pour la préparation de ses comptes consolidés comparatifs au 31 décembre 2005. La base de préparation de ces informations financières 2004 décrite en note 2 résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour ;
- des normes et interprétations IFRS d'application obligatoire postérieure à 2005 pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de la résolution que le Groupe anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe retiendra selon toute vraisemblance pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

Pour toutes ces raisons, il est possible que le bilan de clôture préliminaire ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront arrêtés.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration du 26 avril 2005.

1.2 Organisation du projet de conversion

Dans ce contexte, PagesJaunes Groupe au sein de la démarche conduite par France Telecom a mis en place un projet de conversion aux normes internationales (IAS / IFRS) en juillet 2003, ayant permis d'identifier et de traiter les principales différences de méthodes comptables en date de décembre 2004, de lancer les travaux de préparation d'un bilan d'ouverture préliminaire au 1^{er} janvier 2004 ainsi que les retraitements des flux mensuels de l'exercice 2004. Ce projet est mené dans le cadre d'un programme plus large qui vise à enrichir le reporting de gestion et mettre en place un nouvel outil de consolidation et un nouveau référentiel commun à l'ensemble du Groupe. Afin d'assurer l'homogénéité des politiques comptables et de leur mise en œuvre au sein de France Télécom, le projet de conversion IFRS est mené par une équipe centrale qui anime l'ensemble du projet pour le Groupe et les sous-groupes, dont PagesJaunes Groupe.

PagesJaunes Groupe bénéficie des principales instances de suivi en place pour assurer le succès du projet et mesurer son avancement sont :

- un Comité de Pilotage Programme avec les principaux acteurs du Groupe et des sous-groupes ;

- un Comité Technique en charge de la validation préalable des points et options techniques IFRS, réunissant les principaux acteurs du Groupe, des sous-groupes et les Commissaires aux Comptes ;
- un Comité Stratégique Programme, commun au projet IFRS, au nouvel outil de consolidation et au nouveau reporting de gestion, réunissant les Directeurs Exécutifs et la Direction Financière ;
- le Comité d'audit qui a examiné les options comptables retenues par le Groupe.

Par ailleurs, ces travaux sont complétés par des travaux complémentaires réalisés au sein de PagesJaunes Groupe et son Comité d'audit.

NOTE 2 - IMPACTS DE LA PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Cette note détaille d'une part, les principes retenus pour l'établissement du bilan d'ouverture préliminaire IFRS au 1er janvier 2004, d'autre part, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués ainsi que leurs effets sur les bilans préliminaires au 1^{er} janvier 2004 et 31 décembre 2004 et sur les résultats préliminaires de l'exercice 2004.

Les informations financières 2004 sur la transition IFRS sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » et des normes IFRS/IAS applicables au 31 décembre 2005, telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2004.

2.1 Options et positions comptables retenues par le Groupe PagesJaunes Groupe

La norme IFRS 1 relative à la première adoption des IFRS prévoit des dispositions spécifiques pour la mise en œuvre du référentiel comptable international. Le Groupe a retenu les options comptables suivantes :

Évaluation des actifs corporels à leur juste valeur

PagesJaunes Groupe a choisi d'utiliser la valeur historique comme base de valorisation pour les immobilisations corporelles dans le cadre de la construction du bilan d'ouverture 2004.

Stock options et autres paiements fondés sur des actions

Le Groupe a opté pour l'application rétrospective des dispositions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » pour les plans dénoués en actions et en trésorerie ; de ce fait tous les plans, même ceux émis avant le 7 novembre 2002, sont comptabilisés selon les principes comptables définis par IFRS 2.

2.2 Impacts sur les capitaux propres et le résultat net 2004

Passage normes française => normes IFRS

	Capitaux propres à l'ouverture	Capitaux propres à la clôture	Dont résultat net 2004
Normes françaises (publication au 31 décembre 2003)	332 358	383 375	233 418
Reconnaissance du revenu	(140)		140
Amortissement écart d'acquisition		4 168	4 168
Rémunération en actions			(24 124)
Normes IFRS	332 218	387 543	213 602

2.3 Impacts sur le résultat 2004

	Normes françaises publication 2004	IFRS	Ecart
	2 004	2004	
Chiffre d'affaires net	973 122	967 160	(5 962)
Achats externes	(323 544)	(317 582)	5 962
Autres produits et charges opérationnels	32 055	26 896	(5 159)
Frais de personnel : - Salaires et charges	(265 649)	(268 992)	(3 343)
Marge Brute Opérationnelle	415 984	407 482	(8 502)
- Participation des salariés		(29 926)	(29 926)
- Rémunération en actions (*)		(25 274)	(25 274)
Dotation aux amortissements	(10 066)	(10 066)	0
Perte de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Perte de valeur des immobilisations		0	0
Résultat cession d'actifs		(363)	(363)
Coût des restructurations		0	0
Résultat des entités mises en équivalence		774	774
Résultat d'exploitation	405 918	342 627	(63 291)
Produits financiers	20 434	20 784	350
Charges financières	(444)	(444)	0
Gain (perte) de change	(53)	(51)	2
Résultat financier	19 937	20 289	352
Résultat des entités mises en équivalence	774		(774)
Autres produits (charges) non opérationnels, nets	(9 817)		9 817
Participation des salariés	(29 926)		29 926
Amortissement des écarts d'acquisition	(4 168)		4 168
Impôt sur les sociétés	(149 300)	(149 314)	(14)
Résultat net	233 418	213 602	(19 816)
Intérêts minoritaires		0	
Résultat net consolidé part du Groupe	233 418	213 602	(19 816)
Résultat par action (en euros)			
Résultat net part du Groupe			
- de base	0,84	0,77	(0,07)
- publié comparable	0,84	0,77	(0,07)

(*) dont 1 150 d'abondement comptabilisé en Résultat Non Opérationnel en normes françaises et classé en rémunération en actions en IFRS

2.4 Impacts sur le bilan au 1er janvier 2004

Passage bilan d'ouverture au 1^{er} Janvier 2004 - Actif

Bilan normes françaises	Reclassements	Retraitements IFRS	IFRS	Bilan normes IFRS	
Ecart d'acquisition nets	1 198		1 198	Ecart d'acquisition nets	
Immobilisations incorporelles nettes	558	3 049	3 607	Autres Immobilisations incorporelles nettes	
Immobilisations corporelles	18 370	(3 049)	15 321	Immobilisations corporelles nettes	
Titres mis en équivalence	2 504		2 504	Titres mis en équivalence	
Titres de participation nets	388	(388)	0	Actifs disponibles à la vente	
Autres actifs à long terme nets	1 352	388	1 740	Autres actifs financiers non courant	
Impôts différés à long terme nets	6 508	18 034	24 542	Impôts différés actifs nets	
Total de l'actif immobilisé	30 878	18 034	0	48 912	Total de l'actif non courant
Stock nets	7 112		(276)	6 836	Stock nets
Créances clients nettes de provision	371 791			371 791	Créances clients nettes
Impôts différés à court terme nets	18 034	(18 034)		0	
Autres créances & Charges constatées d'avance	102 745	(102 745)			
		20 695		20 695	Autres créances
		26 979		26 979	Impôts courants
		54 214	132	54 346	Charges constatées d'avance & autres actifs courants
Valeurs mobilières de placement	11 600	857		12 457	Autres actifs financiers courant
Disponibilités	581 935	0		581 935	Disponibilités
Total de l'actif circulant	1 093 217	(18 034)	(144)	1 075 039	Total Actif courant
Total de l'actif	1 124 095	(0)	(144)	1 123 951	Total de l'actif

Passage bilan d'ouverture au 1^{er} Janvier 2004 – Passif

Bilan normes françaises	Reclassements	Retraitements IFRS	IFRS	Bilan normes IFRS
Capital social	54 810		54 810	Capital social
Primes liées au capital	42 249		42 249	Prime d'émission
Réserves	235 299	4	235 159	Réserves
Réserves de conversion	0		0	Réserves de conversion
Capitaux propres	332 358	4	332 218	Capitaux propres
Emprunts obligataires	0		0	Emprunts obligataires ou échangeables
Autres dettes financières à long et moyen terme	0		0	Dettes financières et dérivés long terme
Autres dettes à long terme	24 805	(24 805)		
		17 176	17 176	Avantage au personnel - non courant
		7 690	7 690	Provisions - non courant
			0	Autres passifs - non courant
			0	Impôts différés passifs
Total des dettes à long terme	24 805	61	24 866	Total Dettes non courantes
Part à - d'un an des dettes financières à long et moyen terme LMT	3 822	(10)	3 812	Part à - d'un an des dettes financières à long et moyen terme LMT
Découverts bancaires et autres emprunts à court terme	11 559		11 559	Découverts bancaires et autres emprunts à court terme
		15	15	Intérêts courus non échus
		4 145	4 145	Provisions - courants
Dettes fournisseurs	107 312	(61)	107 251	Dettes fournisseurs
		78 673	78 673	Avantages au personnel - courant
Charges à payer et autres provisions à court terme	177 247	(177 247)		
		78 458	78 458	Divers à payer
		1 654	1 654	Autres passifs courants
		15 966	15 966	Dettes d'impôt sur les sociétés
Autres dettes	1 654	(1 654)		
Produits constatés d'avance	465 338	(4)	465 334	Produits constatés d'avance
Total des dettes à court terme	766 932	(65)	766 867	Total des passifs courants
Total du passif	1 124 095	0	1 123 951	Total du passif

2.5 Impacts sur bilan au 31 décembre 2004

Passage bilan de clôture au 31 décembre 2004 – Actif

Bilan normes françaises	Reclassements	Retraitements IFRS	IFRS	Bilan normes IFRS	
Ecarts d'acquisition nets	73 307		4 168	77 475	Ecarts d'acquisition nets
Immobilisations incorporelles nettes	2 092	6 327		8 419	Autres Immobilisations incorporelles nettes
Immobilisations corporelles	23 143	(6 327)		16 816	Immobilisations corporelles nettes
Titres mis en équivalence	15 493			15 493	Titres mis en équivalence
Titres de participation nets	2 263	(2 263)		0	Actifs disponibles à la vente
Autres actifs à long terme nets	1 521	2 263		3 784	Autres actifs financiers non courant
Impôts différés à long terme nets	9 016	17 128		26 144	Impôts différés actifs nets
Total de l'actif immobilisé	126 835	17 128	4 168	148 131	Total de l'actif non courant
Stock nets	12 373			12 373	Stock nets
Créances clients nettes de provision	430 793			430 793	Créances clients nettes
Impôts différés à court terme nets	17 128	(17 128)		0	
Autres créances & Charges constatées d'avance	84 924	(84 924)			
		26 784		26 784	Autres créances
		133		133	Impôts courants
		57 410		57 410	Charges constatées d'avance & autres actifs courants
Valeurs mobilières de placement	264	597		861	Autres actifs financiers courant
Disponibilités	644 077			644 077	Disponibilités
Total de l'actif circulant	1 189 559	(17 128)	0	1 172 431	Total Actif courant
Total de l'actif	1 316 394	0	4 168	1 320 562	Total de l'actif

Passage bilan de clôture au 31 décembre 2004 – Passif

Bilan normes françaises	Reclassements	Retraitements IFRS	IFRS	Bilan normes IFRS	
Capital social	55 758		55 758	Capital social	
Primes liées au capital	52 610	15 725	68 335	Prime d'émission	
Réserves	41 589	8 259	49 848	Réserves	
Résultat net part du groupe	233 418	(19 816)	213 602	Résultat net part du groupe	
Réserves de conversion	0		0	Réserves de conversion	
Capitaux propres	383 375	0	4 168	387 543	Capitaux propres
Emprunts obligataires	0		0	Emprunts obligataires ou échangeables	
Autres dettes financières à long et moyen terme	32		32	Dettes financières et dérivés long terme	
Autres dettes à long terme	30 391	(30 391)			
		22 062	22 062	Avantage au personnel - non courant	
		8 329	8 329	Provisions - non courant	
			0	Autres passifs - non courant	
		0	0	Impôts différés passifs	
Total des dettes à long terme	30 423	0	0	30 423	Total Dettes non courantes
Part à - d'un an des dettes financières à long et moyen terme LMT	3 822		3 822	Part à - d'un an des dettes financières à long et moyen terme LMT	
Découverts bancaires et autres emprunts à court terme	10 730		10 730	Découverts bancaires et autres emprunts à court terme	
		18	18	Intérêts courus non échus	
		236	236	Provisions - courants	
Dettes fournisseurs	107 026		107 026	Dettes fournisseurs	
		82 021	82 021	Avantages au personnel - courant	
Charges à payer et autres provisions à court terme	241 543	(241 543)			
		87 157	87 157	Divers à payer	
		4 104	4 104	Autres passifs courants	
		72 112	72 112	Dettes d'impôt sur les sociétés	
Autres dettes	4 104	(4 104)			
Produits constatés d'avance	535 371	(1)	535 370	Produits constatés d'avance	
Total des dettes à court terme	902 596	0	902 596	Total des passifs courants	
Total du passif	1 316 394	0	4 168	1 320 562	Total du passif

2.6 Description des principaux retraitements IFRS

2.6.1 Chiffre d'affaires

Le compte de résultat consolidé IFRS 2004 présente un chiffre d'affaires diminué de 6 millions d'euros par rapport au chiffre d'affaires publié selon les normes françaises en raison des changements de présentation de certaines charges en déduction du chiffres d'affaires :

- Impact négatif de 2 millions d'euros au titre du reclassement en réduction du chiffre d'affaires des échanges de publicité,
- Impact négatif de 4 millions d'euros au titre du reclassement en réduction du chiffre d'affaires de la redevance de régie Europages .

Ces éléments étaient comptabilisés en charges selon les normes françaises, il n'y a donc pas d'effet ni sur la marge brute opérationnelle ni sur le résultat net consolidé.

2.6.2 Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Selon l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004, ce qui génère un impact positif au compte de résultat de 4 millions d'euros (6 millions d'euros en pro forma en raison de l'acquisition de QDQ Media, voir note 4).

2.6.3 Stock options et offres réservées aux salariés

Stock-options

Selon les principes comptables français, aucune charge de rémunération n'est constatée lors de l'attribution des stock-options.

L'application de la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») a pour conséquence la comptabilisation en charges des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par France Telecom à ses employés, parmi lesquels des employés de PagesJaunes Groupe. Au compte de résultat IFRS 2004, les charges relatives aux options représentent 10 millions d'euros, la contrepartie de ce montant a été comptabilisée en capitaux propres.

Offres réservées aux salariés

A la suite de l'ouverture du capital de PagesJaunes Groupe, PagesJaunes Groupe a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés.

Par ailleurs, à la suite de la cession par l'Etat de 10,85% du capital social de France Télécom S.A., l'Etat a procédé, conformément à la loi du 6 août 1986 relative aux modalités de privatisation, à une offre d'actions réservée aux salariés et anciens salariés des groupes France Télécom et PagesJaunes Groupe.

En IFRS, pour ces deux opérations, le Groupe a valorisé l'avantage accordé aux salariés et anciens salariés à la juste valeur à la date d'attribution des droits en prenant en considération la période d'incessibilité. Au compte de résultat IFRS 2004, l'impact des offres est une charge complémentaire de 11 millions d'euros au titre de l'offre de France Telecom et de 3 millions d'euros au titre de l'offre PagesJaunes Groupe.

L'impact total relatif aux stock options et offres réservées aux salariés est donc de 24 millions d'euros, le montant total porté au compte de résultat (compte « rémunérations en actions ») est de 25 millions d'euros, une charge de 1 million d'euros avait déjà été comptabilisée en normes françaises.

2.6.4 Principaux reclassements au bilan

Les comptes de bilan ont fait l'objet de reclassements afin de conformer leur présentation aux règles IFRS. Outre les reclassements décrits ci-dessus, les principaux reclassements au 1^{er} janvier 2004 sont les suivants :

- le solde net du poste « Logiciels » classé en immobilisations corporelles au bilan en normes françaises a été reclassé en immobilisations incorporelles pour 3 millions d'euros (6 millions d'euros à la clôture).
- le solde du poste « Autres créances et charges constatées d'avance » a été principalement reventilé sur 4 postes soit respectivement ;
 - en « Autres créances » pour 21 millions d'euros (27 millions d'euros à la clôture),
 - en « Impôts courants » pour 27 millions d'euros (0 à la clôture),
 - en « Charges constatées d'avance et autres actifs courants » pour 54 millions d'euros (57 millions d'euros à la clôture),
 - en « Autres actifs et dérivés court terme » pour 1 million d'euros (1 million d'euros à la clôture).
- Le solde du poste « Autres dettes à long terme » a été principalement reventilé sur 2 postes soit respectivement
 - en « Avantages au personnel non courant » pour 17 millions d'euros (22 millions d'euros à la clôture),
 - en « Provisions -non courant » pour 8 millions d'euros (8 millions d'euros à la clôture),
- Le solde du poste « Charges à payer et autres provisions à court terme » a été principalement reventilé sur 4 postes soit respectivement :
 - en « Provisions – courant » pour 4 millions d'euros (0 à la clôture),
 - en « Avantages au personnel – courant » pour 79 millions d'euros (82 millions d'euros à la clôture),
 - en « Divers à payer » pour 78 millions d'euros (87 millions d'euros à la clôture),
 - en « Dettes d'impôt sur les sociétés » pour 16 millions d'euros (72 millions d'euros à la clôture).
- Le solde du poste libellé en normes françaises « Autres dettes » est essentiellement reclassé en « Autres passifs courants ».
- Les impôts différés actifs et passifs sont présentés en IFRS dans une ligne spécifique et classés en non courants, ainsi le solde du poste libellé en normes françaises « Impôts différés court terme nets » à l'actif et au passif est reclassé en « Impôts différés actifs et passifs ».

2.6.5 Principaux reclassements au compte de résultat

Indépendamment des retraitements IFRS détaillés ci-dessus (reconnaissance des revenus, amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition, paiement fondé sur des actions), les agrégats du compte de résultat ont fait l'objet de reclassements afin de mettre en conformité leur présentation aux règles IFRS. Les principaux reclassements au 31 décembre 2004 concernent le résultat d'exploitation soit :

- la présentation de la participation des salariés en frais de personnel,
- la ventilation du solde négatif de 10 millions d'euros des « autres produits et charges non opérationnels » en normes françaises principalement en
 - autres produits et charges opérationnels pour (5) millions d'euros incluant notamment les frais d'introduction en bourse de la Société,
 - salaires et charges pour (4) millions d'euros,
 - rémunérations en actions pour (1) millions d'euros.

2.7 Effets sur le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2004

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2004		
	Normes françaises	IFRS	Retraitements / reclassements
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	362 234	362 234	-
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(32 133)	(32 133)	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(267 959)	(267 959)	-
Variation nette des disponibilités	62 142	62 142	-
Incidence des variations de taux de change sur les disponibilités	0	0	-
Disponibilités à l'ouverture	581 935	581 935	-
Disponibilités à la clôture	644 077	644 077	-

L'application des normes IFRS n'a pas d'incidence ni sur la variation ni sur le solde des disponibilités.

NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Bases de préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS la direction de PagesJaunes Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Par ailleurs, certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs ; le Groupe a ainsi choisi :

- de conserver la méthode de comptabilisation des stocks à leur coût initial déterminé selon le coût unitaire moyen pondéré, comme le prévoit la norme IAS 2 « Stocks » ;
- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture ;
- d'enregistrer les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode du corridor, qui prévoit l'étalement des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs de couverture sur la durée d'activité résiduelle des personnels composant l'engagement ;
- de conserver la méthode de consolidation des entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de l'intégration proportionnelle, comme prévu par la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises ».

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

3.2 Consolidation

Les filiales sur lesquelles PagesJaunes Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans lesquelles PagesJaunes Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations non contrôlées par PagesJaunes Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 %) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles à la date de clôture sont pris en considération lors de la détermination du contrôle ou de l'influence notable exercé sur l'entité.

Conformément à IFRS 5, les actifs et les passifs des entités contrôlées considérées détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Par ailleurs, le résultat des activités non poursuivies doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité non poursuivie comme une composante d'une entité dont les flux de trésorerie sont indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de sa vente qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

3.3 Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat d'exploitation pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

3.4 Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature. Les normes internationales modifient de manière significative la présentation du compte de résultat, notamment en supprimant la notion de produits et charges non opérationnels et en réintégrant les charges liées aux écarts d'acquisition dans le résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits financiers ;
- des charges financières ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon ou détenues en vue de la vente.

La marge brute opérationnelle correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte :

- de la participation des salariés ;
- des charges de rémunérations en actions ;
- des dotations aux amortissements ;
- de la perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations ;
- des résultats de cession d'actifs ;
- des coûts de restructuration ;
- du résultat des entités mises en équivalence ;
- de la perte de valeur des écarts d'acquisition sur les entités mises en équivalence.

3.5 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de PagesJaunes Groupe est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution. En conséquence, les ventes d'insertions facturées au titre des annuaires à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».
- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne sont étalés sur la durée d'affichage qui est généralement de 12 mois.
- Les charges directement affectables aux campagnes de parution d'annuaires d'un exercice sont rapportées au chiffre d'affaires correspondant comptabilisé sur cet exercice ; sont concernées les commissions vendeurs et télévendeurs ainsi que la redevance éditoriale.

3.6 Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.7 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. IAS 36, « Dépréciation d'actifs », prescrit que ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'écart d'acquisition a été affecté et que dans certains cas, pour tester les écarts acquisition, ces Unités Génératrices de Trésorerie peuvent être regroupées au niveau auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (une Unité génératrice de Trésorerie est le plus petit ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs). Le niveau d'analyse auquel PagesJaunes Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond en général au niveau de chacune de ses sociétés consolidées.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable consolidée des actifs et passifs et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par PagesJaunes Groupe correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT incluant les écarts d'acquisition. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction de PagesJaunes de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur 5 ans,
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance décroissant ou stable pendant une période de trois ans puis d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance long terme du marché,
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités et des pays.

La dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat d'exploitation.

Dans le cas où une cession a été décidée, la valeur recouvrable est déterminée par référence à la juste valeur nette des coûts de sortie.

3.8 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les marques, les licences et brevets, les frais de recherche et développement ainsi que les logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, leur coût est le plus souvent déterminé lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entreprise acquise par référence à leur valeur de marché ou à défaut en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou les coûts.

Les marques développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Marques

Les marques ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amorties ; elles font l'objet de test de dépréciation (voir note 3.10).

Licences et brevets

Les licences et brevets sont amortis sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder vingt ans.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement significatifs capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède pas cinq ans.

3.9 Immobilisations corporelles

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt soit du fait de l'acquisition de l'immobilisation corporelle, soit fait de son utilisation pendant une durée spécifique à des fins autres que la production de stocks au cours de la période.

Contrats de location financement

Les contrats de location transférant à PagesJaunes Groupe les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Parallèlement, les biens dont les risques et avantages liés à la propriété sont transférés par PagesJaunes Groupe à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes : 25 à 30 ans pour les constructions, 5 à 10 ans pour les agencements, entre 1 et 5 ans pour les autres immobilisations.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

3.10 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité, celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction de PagesJaunes Groupe.

3.11 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs de transaction

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre

des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « Fair Value »).

Ces actifs sont classés au bilan en actifs financiers à court terme et comprennent essentiellement SICAV et Fonds Commun de Placement.

Disponibilités (et quasi-disponibilités)

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les disponibilités et quasi disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des passifs de transaction qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. En effet, les passifs sont initialement évalués au coût, qui est la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue pour ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat.

Passifs de transaction

Les passifs de transaction sont évalués à leur juste valeur.

3.12 Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur nette probable de réalisation prenant en compte notamment les produits futurs attendus des nouveaux abonnements liés à la vente des équipements. Le coût d'entrée correspond au coût d'acquisition ou au coût de production, qui est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

3.13 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable.

La norme IAS 12 requiert notamment de comptabiliser des impôts différés passifs relatifs à l'ensemble des immobilisations incorporelles reconnues lors de regroupement d'entreprises (marques, bases d'annonceurs,...).

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

- le groupe contrôle la date à laquelle cette différence temporaire (par exemple : distribution de dividendes) se renversera et
- il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

En pratique, cela signifie que pour les sociétés intégrées globalement et proportionnellement un passif d'impôt différé est reconnu à due concurrence des impôts de distribution sur les dividendes dont le versement est planifié par le Groupe.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.14 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

3.15 Engagements de retraites et avantages similaires

Avantages postérieurs à l'emploi

- **Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires**

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

- **Autres régimes de retraite**

Ces avantages sont offerts à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme pouvant être accordés par PagesJaunes Groupe consistent principalement en médailles du travail et absences rémunérées de longue durée évaluées également sur la base d'hypothèses actuarielles.

Indemnités de rupture de contrat de travail

- **Indemnités de rupture de contrat de travail**

Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont provisionnées à hauteur de l'engagement en résultant.

Pour tous ces engagements induisant le versement d'indemnités de rupture de contrat de travail, l'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

3.16 Rémunérations en actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options d'achat et de souscription d'action, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites accordées aux salariés du groupe sont évaluées à la date d'octroi.

Concernant ces offres, le groupe a retenu comme date d'octroi la date d'annonce aux salariés des principales conditions du plan, conformément au communiqué du CNC du 21 décembre 2004 relative aux Plans Epargne Entreprises.

L'avantage accordé étant immédiatement acquis (la période d'acquisition des droits est très courte ou nulle), la charge est reconnue en totalité sur l'exercice. Le Groupe a valorisé l'avantage accordé aux salariés à la juste valeur à la date d'attribution des droits en prenant en considération la période d'inaccessibilité.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel

linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice –période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en action et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Le Groupe a opté pour l'application rétrospective des dispositions de la norme IFRS 2 pour les plans dénoués en actions et en trésorerie. Les plans émis antérieurement au 31 décembre 2003 ont été valorisés conformément aux évaluations réalisées selon les dispositions de la norme américaine FAS 123 en utilisant le modèle Black-Scholes. A partir du 1^{er} janvier 2004, tous les nouveaux plans émis sont valorisés conformément à la norme IFRS 2 en utilisant un modèle de loi binomiale.

NOTE 4 - INFORMATION COMPLÉMENTAIRE PRO FORMA

Les informations consolidées pro forma de l'exercice 2004 sont destinés à présenter l'effet sur les informations consolidées historiques du Groupe PagesJaunes Groupe des acquisitions de QDQ Media et Mappy (ex Wanadoo Maps) filiales de Wanadoo acquises au cours du 1er semestre 2004.

Ces informations pro forma ont été établies sur la base des informations consolidées historiques de PagesJaunes Groupe et de ceux de ses filiales acquises retraitées comme il est indiqué aux paragraphes ci dessous.

Les principales Conventions retenues pour l'établissement des informations pro forma sont les suivantes :

Le compte de résultat intègre :

- les résultats consolidés opérationnels de PagesJaunes Groupe combinés avec ceux des filiales acquises
- les charges financières correspondant au financement des prix d'acquisition.

L'impôt courant comptabilisé dans les informations consolidées pro forma correspond à celui déclaré par les sociétés du Groupe. Il a été corrigé de la variation de résultat liée au retraitement des produits financiers.

Le calcul de la participation a été révisé pour tenir comptes des éléments énumérés ci-dessus.

Aucun ajustement relatif aux charges de structure n'a été comptabilisé, dans la mesure où les entités appréhendent déjà à titre individuel ces charges.

	2004 Historique	Retraitements	2004 Pro forma
Chiffre d'affaires net	967 160	10 966	978 126
Achats externes	(317 582)	(5 709)	(323 291)
Autres produits et charges opérationnels	26 896	(766)	26 130
Frais de personnel : - Salaires et charges	(268 992)	(6 857)	(275 849)
Marge Brute Opérationnelle	407 482	(2 366)	405 116
- Participation des salariés	(29 926)	0	(29 926)
- Rémunération en actions (*)	(25 274)	0	(25 274)
Dotation aux amortissements	(10 066)	(238)	(10 304)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0
Perte de valeur des immobilisations	0	0	0
Résultat cession d'actifs	(363)	0	(363)
Coût des restructurations	0	0	0
Résultat des entités mises en équivalence	774	0	774
Résultat d'exploitation	342 627	(2 604)	340 023
Produits financiers	20 784	(1 464)	19 320
Charges financières	(444)	(2)	(446)
Gain (perte) de change	(51)	0	(51)
Résultat financier	20 289	(1 466)	18 823
Impôt sur les sociétés	(149 314)	546	(148 768)
Résultat net	213 602	(3 524)	210 078
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat net consolidé part du Groupe	213 602	(3 524)	210 078

(*) dont 1 150 d'abondement comptabilisé en Résultat Non Opérationnel en normes françaises et classé en rémunération en actions en IFRS

4.1 Analyse par secteur d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour la période close au 31 décembre 2004 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	PagesJaunes en France	International & Filiales	Eliminations	Total groupe PagesJaunes
Au 31 décembre 2004				
Chiffre d'affaires net	903 937	65 017	(1 841)	967 113
Achats externes	(288 408)	(30 968)	1 841	(317 535)
Autres produits et charges opérationnels	29 787	(2 891)		26 896
Frais de personnel : - Salaires et charges	(231 376)	(37 616)		(268 992)
Marge Brute Opérationnelle	413 940	(6 458)	0	407 482
- Participation des salariés	(29 408)	(518)		(29 926)
- Rémunération en actions (*)	(23 522)	(1 752)		(25 274)
Dotation aux amortissements	(6 670)	(3 396)		(10 066)
Perte de valeur des écarts d'acquisition				0
Perte de valeur des immobilisations				0
Résultat cession d'actifs	(360)	(3)		(363)
Coût des restructurations				0
Résultat des entités mises en équivalence		774		774
Résultat d'exploitation	353 980	(11 353)	0	342 627
Produits financiers				20 784
Charges financières				(444)
Gain (perte) de change				(51)
Impôt sur les sociétés				(149 314)
Résultat net				213 602
Capex	6 211	1 466		7 677

(*) dont 1 150 d'abondement comptabilisé en Résultat Non Opérationnel en normes françaises et classé en rémunération en actions en IFRS